

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-75 du 3 Mars 1982

chargeant le Camarade Edouard
ZODEHOUGAN Ministre des Enseignements
Moyens Général, Technique et Profes-
sionnel de l'intérim du Camarade
Codjo F. AZODOGBEHOU Ministre du
Développement Rural et de l'Action
Coopérative pour compter du 2 Mars
1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 2 Mars 1982, le Camarade Edouard
ZODEHOUGAN, Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique
et Professionnel est chargé de l'intérim du Ministre du Dévelop-
pement Rural et de l'Action Coopérative pendant l'absence du
Camarade Codjo F. AZODOGBEHOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 3 Mars 1982

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KERKOU

.../...

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 PG/PPC 2 CPC 6 SGG 4
SPD 2 MDRAC-MEMGTP 6 Autres MINISTERES 20 DPE-DLC-INSAE 6 IGE
et ses Sections 4 DAN 2 DCCT 1 ONEPI-Gde Chanc. 2 UNB-FAS JEP-
INSJA 6 Préfets 6 JORPB 1 BN 2.